

## **Entretien avec M. Philippe Froment, maire de la Ferté Saint-Aubin**

*18 décembre 2012, La Ferté St Aubin*

**Présents** : Philippe Froment, maire de La Ferté St Aubin ; pour le CAC45, Damien Millet.

**Compte-rendu** réalisé par Damien Millet.

M. Froment transmet deux exemplaires du journal municipal qui traitent de la dette. Les informations ci-dessous en sont extraites. La Ferté St Aubin a souscrit plusieurs prêts structurés, tous avec Dexia, qu'il est intéressant d'analyser.

Depuis 2010, la commune a réalisé l'ensemble de ses équipements sans faire appel à l'emprunt afin de stabiliser son encours de dette sous 8 500 000 € (sur le budget principal). Au 31 août 2012, la dette s'élève à 8 114 900 € sur le budget principal. Un nouvel emprunt sera contracté en 2013 pour financer le futur restaurant scolaire.

### **Composition de la dette structurée de la ville à l'été 2012 :**

- 1 emprunt « de pente », entre le CMS EUR 30 ans et le CMS EUR 1 an (18,37% de l'encours global). A l'automne 2008, au moment de l'inversion de la courbe des taux, le risque était grand de voir les taux s'envoler, mais comme le fixing annuel de ce prêt avait lieu en février, il n'y eut pas de conséquences fâcheuses pour la ville. Cependant, la ville a provisionné annuellement 40 000 € pour ce prêt, montant qui n'a jamais été utilisé pour l'instant. La durée résiduelle de ce prêt semble assez courte.
- 9 emprunts en francs suisses (22,25% de l'encours global) qui, malgré la perte de change avec l'euro depuis septembre 2008, demeurent concurrentiels grâce à des taux d'intérêts très faibles (l'un est fixe à 3,54%, les autres sont indexés sur le Libor pour l'essentiel). Ils ont toujours été plus intéressants qu'un taux fixe jusqu'à présent. On peut tout de même s'interroger sur l'intérêt pour La Ferté de souscrire des emprunts en francs suisses...
- A l'automne 2012, la ville a engagé une négociation avec Dexia afin de sortir de ces prêts risqués. Pour son emprunt à taux fixe de 3,54 %, le changement implique de verser une indemnité compensatrice estimée aux alentours de 62 917,52 €. Quant aux emprunts à taux variables, ils seront ramenés à un taux fixe de 2,26 %. Tout cela reste assez flou. J'ai demandé copie des contrats, mais M. Froment a souhaité un temps de réflexion pour savoir ce qu'il pouvait faire suite à l'accord passé avec Dexia.

M. Froment estime avoir quitté la zone à risque sans dommage. Il ne souhaite pas adopter la délibération que nous proposons pour des raisons politiciennes locales. Mais il affirme faire remonter sa position sur le sujet aux instances nationales du PS. Bilan très mitigé donc.

Voir dans le Journal municipal de la Ferté Saint-Aubin, [l'édito du Maire](#) (oct. 2011)